



**BROCHURE DES FORMATIONS OFFICIER ET COMMISSAIRE
DE POLICE**

EXTERNE & INTERNE

2025

Pour tous renseignements, **contactez la responsable des formations Valentine Haberman** : valentine.haberman@prepa-isp.fr ou 06.45.17.05.83

Pour toutes demandes de devis (financement CPF), **contactez la responsable administrative Stéphanie Pinheiro** : stephanie.pinheiro@prepa-isp.fr ou 01.42.22.30.60

POL25 La formation ISP

Résumé de la formation complète ISP : photocopiés de cours + 133 ou 118 heures de cours + 30 ou 25 concours blancs

L'essentiel de la formation proposée pour 2025

ATTENTION pour officier de police externe nous préparons à toutes les options SAUF informatique et STAPS. Si vous passez une de ces deux options, merci de nous contacter.

1 – Séminaire de méthodologie : 10 heures les samedi 31 août et dimanche 1er septembre 2024 (sur place à Paris sur réservation), en Zoom et entièrement disponible en replay)

Les professeurs présentent, rue de Varenne à Paris, leur programme, **la méthode de chacune des épreuves** (dissertation, cas pratique, questionnaire), l'organisation et répondent à vos questions. Ils proposent également un corrigé des sujets d'annales de chaque épreuve du concours de l'année précédente.

Seule l'épreuve d'option en droit public pour officier sera corrigée. Le séminaire est intégralement filmé et disponible sur l'espace réservé.

2 – Des vidéos méthodologiques

Pour chaque épreuve d'admissibilité, une vidéo de méthodologie est mise à votre disposition sur votre espace réservé dès votre inscription. Vous pouvez les visionner autant de fois que vous le souhaitez.

3 – Des photocopiés exhaustifs, remis à jour tous les ans

Dans chaque épreuve d'option d'admissibilité et d'admission, les photocopiés sont remis à jour tous les ans et couvrent l'intégralité du programme. Il est donc inutile de travailler sur des manuels en parallèle. Les photocopiés sont envoyés sous format papier par voie postale à votre domicile ou à récupérer au sein des locaux de la prépa ISP. Vous recevez donc :

- Un photocopié de culture générale (envoyé dès l'inscription)
- Un photocopié de coopération internationale (envoyé dès l'inscription)
- Un photocopié d'organisation de la police (envoyé dès l'inscription)
- Trois photocopiés en matière pénale (droit pénal général, droit pénal spécial, procédure pénale) (envoyé en juin)
- Un photocopié ou plusieurs photocopiés d'option selon l'option choisie (envoyé en juin) :
 - ✓ Droit public
 - ✓ Mathématiques
 - ✓ Histoire
 - ✓ Géographie
 - ✓ Économie et gestion

4 – 133 (commissaire) ou 118 (officier) heures de cours :

- 35 h en Culture Générale
- 32h en droit public en dissertation commissaire

- 30 h en matière pénale
- 14 h en note opérationnelle
- 16 h en matière d'option QRC officier (Droit public / Mathématiques / Histoire / Géographie / Économie et Gestion). Seule la matière Droit public pourra être visionnée en live, les autres matières d'option seront disponibles en replay sur votre espace réservé à partir de septembre.

Ces heures de cours sont soit en présentiel, soit en live, soit en replay.

NOUVEAUTES : 1h d'actualité police par mois entre septembre et juin par un commissaire de police (10h), 4 heures de cours de commandement/management par un commissaire de police.

12 h de cours supplémentaires en matière pénale sont également prévus pour les internes. (6 heures de cas pratique et 6 heures de QRC).

5 – 30 ou 25 concours blancs (5 par matière)

Les devoirs doivent être déposés sur l'espace réservé de chaque étudiant. Les copies sont corrigées avec des annotations détaillées sous un délai maximum de 15 jours, puis remises sur l'espace réservé des étudiants.

Un corrigé type est proposé pour chacun des sujets proposés (les corrigés sont accessibles également à ceux qui ne souhaitent pas composer).

Les plus de la formation ISP

1 – **Planning de travail** : à l'initiative du candidat, un programme individuel avec le responsable de formation peut être élaboré.

2 – **Suivi personnalisé** : durant la formation, il est possible de correspondre avec le responsable de la formation par mail ou téléphone.

3 – **Des salles de travail** (dans nos locaux à Paris, rue de Varenne), accessibles en semaine et les samedis, sont à la disposition de tous les candidats dès l'inscription.

4 – **L'actualité générale et l'actualité juridique** : elle est proposée régulièrement par différents supports, écrits, vidéos ou cours selon l'importance du propos.

5 – **Correspondre avec les enseignants par mail / Faire des devoirs supplémentaires** : cette possibilité est offerte à tous les élèves, sans restriction, à partir des premiers cours.

6 – **Plusieurs webinaires permettant la rencontre avec des professionnels.**

7 – **Toute la formation peut se faire intégralement à distance en vidéo.**

La formation proposée pour l'admission

A venir en mars 2025

A noter :

Si toute la formation à l'admission peut se faire à distance, les entraînements sportifs se font à Paris.

Dates des sessions pour la formation à l'admission

Toutes les simulations et les entraînements se font après les écrits entre mars et juin.

En partenariat avec



POL25 Dates des sessions

Sessions de cours (au choix)

Session 1 (présentiel) : cours sur 12 samedis ou dimanches ou jours fériés du 15 septembre au 30 décembre 2024.

Session 2 (distanciel) : cours du soir (19 h – 21 h), les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis soirs du 9 septembre 2024 au 20 décembre 2024.

Session 3 (présentiel) : stage intensif (9 h – 19 h, en semaine), du 14 octobre au 1er novembre 2024.

A noter : Les élèves choisissant les cours de la session 1 et 3 bénéficient également de l'intégralité des cours vidéo en replay de la session 2 sur leur Espace réservé.

Toutes les formations proposent le même nombre d'heures et les mêmes cours assurés par les mêmes enseignants.

POL25 Tarifs, résultats et annexes

Tarifs de la formation 2025

Formation Commissaire et Officier : 2350 €

Formation Commissaire uniquement ou Officier externe uniquement : 2150€

Formation Officier interne : 2050 €

ATTENTION si vous passez commissaire ET officier en interne, il vous suffit de vous inscrire à Commissaire Interne uniquement.

ATTENTION pour officier de police externe nous préparons à toutes les options SAUF informatique et STAPS. Si vous passez une de ces deux options, merci de nous contacter.

Formation complémentaire Gendarmerie : 500 €

Formation complémentaire DGSE : 600 €

Formation complémentaire GpX : 400 €

- Le paiement se fait par chèque ou carte bancaire.
- Le règlement peut se faire jusqu'à dix mensualités sans frais.

Modalités d'inscription à la formation

- L'inscription se fait uniquement en ligne sur ce site.
- Les candidats se chargent eux-mêmes de l'inscription au concours.
- Il n'y a pas de sélection de dossier mais les candidats doivent s'assurer d'avoir les conditions requises d'âge, de moralité... leur permettant l'inscription au concours. Les inscriptions sont closes lorsqu'une classe est complète.
- Les frais de scolarité comprennent les envois de photocopiés en France métropolitaine. Pour des raisons de problèmes postaux récurrents, les photocopiés ne sont envoyés ni à l'étranger ni dans les collectivités d'outre-mer. Dans ce cas, les photocopiés seront envoyés par voie dématérialisée, ce qu'il faudra préciser lors de votre inscription.

Résultats

En 2022, l'ISP a préparé 263 élèves. Parmi ceux ayant passé le concours d'officier de police (externe et/ou interne), 102 ont été admis sur liste principale (+13 sur liste complémentaire). Parmi ceux ayant passé le concours de commissaire de police (externe et/ou interne), 18 ont été admis (+3 sur liste complémentaire).

En 2023, l'ISP a préparé 296 élèves. Parmi ceux ayant passé le concours d'officier de police (externe et/ou interne), 110 ont été admis. (+ 18 sur liste complémentaire). Parmi ceux ayant passé le concours de commissaire de police (externe et/ou interne), 13 ont été admis. (+ 4 sur liste complémentaire).

En 2024, l'ISP a préparé 308 élèves. Parmi ceux ayant passé le concours de commissaire de police (externe et/ou interne), 44 ont été admissibles. Résultats officier à venir.

Appréciation

Pour la formation Police 2023, les élèves ont été 50,2% à trouver la formation « bien » et 30,7% à trouver la formation « très bien » ce qui donne **un taux de satisfaction de 80,9%**.

Pour la formation Police 2024, les élèves ont été 44,2% à trouver la formation « bien » et 48,1% à trouver la formation « très bien » ce qui donne **un taux de satisfaction de 92,3%**.

Bourses

Les élèves de la Prépa ISP (formation Police) sont habilités (sous réserve de critères sociaux) à déposer un dossier de demande de bourse (Bourses CROUS et Bourses Talents hors prépa Talents).